

Traduction de Jean 1:11–13

par **William Finck**

Parmi ceux qui, fort justement, rejettent l'universalisme de ces dénominations pseudo-chrétiennes contemporaines, beaucoup blâment Paul de Tarse pour les positions erronées qui sont trompées par tous ces théologiens « officiels ». Cependant, ces critiques de Paul ne réalisent pas, ou du moins n'admettent pas, que les erreurs de l'universalisme sont fondées de la même manière sur des fausses interprétations de déclarations trouvées dans les Évangiles du Nouveau Testament aussi bien que dans des passages des lettres de Paul. Une péricope dans les Évangiles qui a souvent été mal interprétée est Jean 1:11–13, que nous allons discuter en détail ici. Une fois que le Nouveau Testament est correctement traduit dans son contexte historique et scriptural, et que l'intégrité d'une exégèse bien comprise du grec est maintenue, il est certain que non seulement les Évangiles, mais aussi les épîtres de Paul et d'autres écritures du Nouveau Testament ne sont en aucune façon universalistes, mais au contraire exclusivistes, séparatistes et contenant un message cohérent et consistant qui s'adresse uniquement à ces nations qui descendent des Israélites de l'Ancien Testament. Ces nations, nous les trouvons dans les nations aryennes de l'Europe, et cela est pleinement démontrable à partir de l'Histoire et des Écritures, et tout spécialement à partir des lettres de Paul.

Dans la version du King James, Jean 1:11–13 se lit ainsi :

Jean 1:11–13, King James :

« ¹¹Il vint chez les siens, et les siens ne le reçurent pas. ¹²Mais à ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu, à ceux-là qui croient en son nom : ¹³lesquels sont nés, non pas de sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu ».

Nous allons examiner le grec de cette péricope, un verset à la fois.





Jean 1:11

| εἰς τὰ ἴδια ἦλθεν, καὶ οἱ ἴδιοι αὐτὸν οὐ παρέλαβον.

L'interprétation de ce verset repose sur les deux expressions dérivées du mot ἴδιος (Strong #2398). En soi, ἴδιος est la traduction de « I. le sien propre, appartenant à soi-même . . . 1. privé, personnel . . . » (*An Intermediate Greek-English Lexicon Founded Upon The Seventh Edition of Liddell and Scott's Greek-English Lexicon*, à partir d'ici désigné par L&S). Ici, la première occurrence de ἴδιος est le pluriel neutre (ἴδια), tandis que la seconde est le pluriel masculin (ἴδιοι). Les deux occurrences du mot apparaissent avec l'article grec ; chaque expression est en fait un substantif, un groupe de mots agissant comme un nom. Seule la seconde occurrence peut se référer à des gens ; la première doit désigner quelque chose de matériel. Le copieux *Ninth Edition of A Greek-English Lexicon*, par Liddell & Scott (désigné par la suite par L&S,9) traduit l'expression τὰ ἴδια par « propriété personnelle » et cite des exemples d'écrits séculaires grecs. Le *Thayer's Greek-English Lexicon of the New Testament* (à partir d'ici, Thayer) traduit l'expression par « le (son propre) pays natal ».

Ici, la seconde expression dérivée de ἴδιος, οἱ ἴδιοι, est traduite dans L&S,9 par « membres de sa propre famille, relatifs ». Cependant le Supplément Révisé 1996 de cette édition du lexique ajoute le singulier τὸν ἴδιον « habitant de la même bourgade » à « relatifs ». Thayer dit de οἱ ἴδιοι : « habitant de la même contrée que soi, associés, Jean i. 11 . . . », citant ce passage particulier. Nous affirmerons ici que οἱ ἴδιοι peut tout aussi bien référencer τὰ ἴδια, ces gens appartenant à la contrée, et pas Yahshua Christ.

Il faut bien réaliser que tous les habitants de la Judée à l'époque de la première venue du Christ n'étaient pas de Son peuple, des Israélites, comme Lui-même nous le dit en Jean 8:30–47 et 10:26, entre autres. Au contraire, la Judée était aussi peuplée d'Édomites haïis (Mal. 1:1–3), comme l'explique Paul en Romains 9:1–13 et comme c'est attesté par des historiens comme Strabon (*Géographie*, 16.2.34) et Josèphe (*Antiquités* 13.9.1 [13:254–258]). Il est également évident que ces Édomites parvinrent au pouvoir en Judée, comme il est dit dans les *Antiquités* de Josèphe, ainsi que dans d'autres témoignages tels que ceux d'Eusèbe et les lettres de Paul (Rom. 16:20 ; 2 Thess. 2), et c'est également le thème principal de la parabole en Luc 19:11–27. L'expression οἱ ἴδιοι est donc ici interprétée comme se référant à « les hommes de la contrée », ces gens habitant la Judée en général, et pas seulement les relatifs du Christ. Et cette interprétation est sans aucun doute en agrément avec les définitions données dans les lexiques. Jean 1:11 peut correctement se lire : « Il vint dans Son propre pays, et les hommes de la contrée ne le reçurent pas ». Mais si οἱ ἴδιοι ne se réfère pas au Christ mais à τὰ ἴδια, le pays lui-même, le verset peut se lire : « Il vint dans Son propre pays, et ses habitants ne le reçurent pas ». Chacune de ces versions étant en accord avec la parabole de Luc ci-dessus mentionnée et avec le contexte de la Bible tout entière.

**Jean 1:12**

ὅσοι δὲ ἔλαβον αὐτόν ἔδωκεν αὐτοῖς ἐξουσίαν τέκνα θεοῦ γενέσθαι,
τοῖς πιστεύουσιν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ.

La première et la troisième sections de ce verset, que je traduirai : « Mais à tous ceux qui L'ont reçu » et « à ceux qui croient en Son nom », ne sont pas matières à conflit avec la version de l'A.V. de ce verset. Là où je diffère, cependant, est sur la clause du milieu, ἔδωκεν αὐτοῖς ἐξουσίαν τέκνα θεοῦ γενέσθαι, que l'A.V. traduit par « *il leur a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu* ».

Le mot τέκνα (τέκνον, #5043) dans cette forme plurielle *enfants* est ambiguë car la forme est la même dans les deux cas, accusatif et nominatif, et on peut débattre pour savoir si le mot est le sujet ou l'objet du verbe γενέσθαι, forme infinitive de γίγνομαι (#1096), dont la traduction la plus simple est « *venir à l'existence* » (L&S). Ici, pour des raisons qui deviendront évidentes plus loin, je dois traiter τέκνα comme étant le sujet du verbe, au cas nominatif, et pas comme étant l'objet du verbe comme l'A.V. traite ce mot.

Que le verbe γίγνομαι puisse être compris dans le sens actif, ici « devenir », est évident dans les Apocryphes en 2 Macchabées 13:13, où, dans son édition de la Septuagint (LXX), Brenton traduit cette phrase καὶ γενέσθαι τῆς πόλεως ἐγκρατεῖς simplement par « et prendre la ville ». Je traduirais cette expression plus littéralement et plus proprement, mot pour mot, par « et obtenir le contrôle de la ville ». Similairement, dans mon édition de *The Records of Luke* en Actes 27:16, l'expression περικρατεῖς γενέσθαι τῆς σκάθης est traduite par « obtenir le contrôle complet de l'esquif ». Ces exemples supportent clairement une interprétation similaire du verbe dans ce contexte, ici en Jean 1:12.

Les enfants d'Israël ne peuvent pas « devenir » des enfants de Yahweh. Étant des enfants d'Adam, ils sont déjà des enfants de Yahweh (Luc 3:38), et il leur est clairement expliqué dans l'Ancien Testament (c-à-d. Deut. 14:1 ; Ésaïe 45:11) tout comme dans le Nouveau (Romains 8:14-17 ; Hébr. 2:13-14). Mais il ne fut jamais dit à Abraham que des gentils, ou une quelconque nation, deviendrait d'une façon ou d'une autre sa descendance — comme l'enseigne le pseudo-christianisme des dénominations universalistes. Et les autres races, les non-Adamiques, n'apparaissent jamais dans la Bible, sauf en quelques exceptions où certaines tribus sont mentionnées (cf. Gen. 15:19-21), ou bien elles sont appelées des « bêtes » (voir Exode 19:12-13 ; Ésaïe 56:9 ; Jér. 31:27 ; Jonas 3:7 ; Hébr. 12:20), et il n'y a certainement aucune indication qu'aucune d'entre elles puisse jamais devenir enfants de Yahweh ! Au contraire, il fut dit à Abraham que sa semence deviendrait beaucoup de nations (voir Gen. 17:4-9 ; 35:10-11), ce que les enfants d'Israël sont devenus, et ce qui peut être démontré facilement par l'Histoire.

Avec tout ceci, et sans violer la moindre règle de grammaire grecque, il serait certainement plus approprié de traduire Jean 1:12 : « MAIS À CEUX QUI L'ONT REÇU, IL LEUR A DONNÉ L'AUTORITÉ QUE LES ENFANTS DE YAHWEH DOIVENT OBTENIR, À CEUX-LÀ QUI CROIENT EN SON NOM » ; et pour savoir à quoi Jean se réfère, voyez les passages des Évangiles suivants : Matt. 16:18–19 ; 18:18 et Luc 10:1–16, 17–19. Cette traduction est donc consistante avec le reste des Écritures, tandis que la traduction de l'A.V. de ce passage produit des conflits qui ne peuvent pas être facilement résolus.

Avant de continuer, il peut être intéressant de discuter le mot traduit par « adoption » dans l'A.V., où il apparaît dans les lettres de Paul en Rom. 8:15, 23 ; 9:4 ; Gal. 4:5 et Éph. 1:5. Ce mot est υιοθεσία (5206), et est littéralement « *le placement d'un fils* » ou « *la position d'un fils* », fils étant υιός (5207). Bien que ce mot puisse être utilisé pour décrire le placement d'un fils pour une adoption, ou pour tout autre but, l'action réelle d'une adoption est décrite en grec par les mots εισποιήσις, un nom, et εισποιέω, un verbe. Un thème général de la Bible, comme rapporté par les prophètes, les Évangiles, les lettres de Paul et la Révélation, est que Yahweh a chassé les enfants d'Israël en punition, et qu'ils seront réconciliés avec Yahweh à travers Yahshua Christ. Cette réconciliation inclut la restauration de chaque Israélite dans son statut d'enfant de Yahweh, lorsqu'il revient à l'obéissance. Que l'on désire traduire υιοθεσία correctement comme « *la position d'un fils* », « *le placement de quelqu'un qui est déjà un fils, ou une fille* », ou incorrectement par « *adoption* », est en fait immatériel dans le contexte, puisque Paul nous dit que cela concerne Israël (Rom. 9:4), qui sont « ceux qui étaient sous la loi » et pour lesquels le Christ vint, pour les racheter (Gal. 4:5), et que cela ne concerne personne d'autre ! Il n'y a aucun place pour l'universalisme dans le Nouveau Testament, excepté dans l'esprit de ceux qui veulent pervertir la Parole de Yahweh et de Yahshua Christ.



Jean 1:13

οἱ οὐκ ἐξ αἱμάτων οὐδὲ ἐκ θελήματος σαρκὸς οὐδὲ ἐκ θελήματος ἀνδρὸς ἀλλ' ἐκ θεοῦ ἐγεννήθησαν.

Bien que tous les anciens manuscrits soient consistants concernant le contenu de Jean 1:11–12, ici le manuscrit Codex Bezae, du 5^e siècle, contient de mineures différences sur deux mots, mais ce n'est pas suffisant pour affecter substantiellement la traduction ou les points discutés ici. Il faut signaler aussi que dans le Codex Vaticanus, la phrase οὐδὲ ἐκ θελήματος ἀνδρὸς, qui est traduite par « ni de la volonté de l'homme » dans l'A.V., est manquante, alors que le texte présenté ici, tiré

du Nestle-Aland *Novum Testamentum Graece*, 27^e édition (NA27), est suffisamment attesté par plusieurs autres codices et papyrii d'égale ou de plus grande antiquité.

Le seul point de contention ici est la première portion du verset, spécifiquement les mots ἐξ αἱμάτων. La traduction de l'A.V. des autres mots, « *lesquels sont nés, non ... ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu* », sont acceptables. L'A.V. a traduit ἐξ αἱμάτων simplement « de sang », ce que je ne trouve pas acceptable. Dans la *Concordance To The Greek Testament* par W.F. Moulton et A.S. Geden, Cinquième édition révisée par H.K. Moulton comme guide, sur 99 occurrences du mot αἷμα (#129), *sang* dans le N.T., c'est la seule fois où le mot apparaît au pluriel, et certainement cette phrase mérite une investigation. Je commencerai en me tournant vers l'Ancien Testament grec, la Septuagint (LXX).

Selon *A Concordance to the Septuagint And Other Greek Versions of the Old Testament (Including the Apocryphal Books)*, par Edwin Hatch et Henry A. Redpath, Seconde Édition (H&R), le mot αἷμα apparaît au pluriel dans les manuscrits de la LXX en quelques 53 occasions, en comptant toutes les variations listées parmi les divers manuscrits de la LXX, fournies par H&R. En examinant la LXX, nous devons considérer également l'hébreu d'après lequel la LXX fut traduite en grec. Le *Hebrew Dictionary in Strong's Concordance* dit du mot hébreu pour sang, *dam* (#1818) : « figurativement (spécialement au pluriel) *effusion de sang* », et c'est la signification évidente dans le contexte de 50 des 53 occasions où αἷμα est trouvé au pluriel dans la LXX, qui sont Juges 9:24 ; 2 Rois 3:28 ; 16:7, 8 (bis) ; 21:1 ; 3 Rois 2:5, 33 ; 4 Rois 9:7 (bis), 26 (bis) ; 1 Chr. 22:8 ; 28:3 ; 2 Chr. 30:16 ; Esth. 8:13 ; Ps. 5:6 ; 9:12 ; 15:4 ; 25:9 ; 50:14 ; 54:23 ; 58:2 ; 105:39 ; 138:19 ; Prov. 29:10 ; Jér. 2:34 ; 19:4 ; Ézéch. 16:36 ; 22:2, 3 (bis), 13 ; 23:45 ; 24:6, 7, 9, 14 ; Mich. 3:10 ; 7:2 ; Néh. 3:1 ; Hab. 2:8, 12, 17 ; Sir. 22:24 ; 31 (34):21 ; 1 Macc. 7:17 et 2 Macc. 8:3 ; 14:18 et 45. En tous ces endroits, il est apparent, et très important de noter que les traducteurs ont maintenu l'hébraïsme, écrivant αἷμα au pluriel là où une effusion de sang est impliquée. La traduction de Brenton reconnaît cela deux fois, là où il traduit le mot par « culpabilité du sang » en Ps. 50:14 et par « effusion de sang » en Ézéch. 24:14.

Des trois autres occasions où αἷμα est au pluriel dans les manuscrits de la LXX, l'un est en Amos 2:4, où seul le Codex Alexandrinus a αἷματα, « sangs », à la place de μάταια, « vanités » dans tous les autres manuscrits, ce qui est une erreur évidente d'après le contexte. Les deux dernières occurrences de αἷμα au pluriel sont trouvées en Osée 4:2, où le mot apparaît deux fois, et le grec καὶ μοιχείᾳ κέχυται ἐπὶ τῆς γῆς, καὶ αἷματα ἐφ' αἷμασι μίσγουσι est traduit par Brenton : « et l'adultère abonde dans le pays, et ils mêlent sang avec sang », même si « sang » ici est au pluriel dans les deux cas. Cette phrase d'Osée est une référence évidente au mélange racial. Bien que la version de l'A.V. est quelque peu différente, la traduction de Brenton est fidèle au grec des textes de la LXX, qui diffèrent évidemment des textes masorétiques ici.

Retournons maintenant au Nouveau Testament. À part le passage en Jean 1:13, αἷμα apparaît en 98 autres occasions, y compris l'interpolation fautive que l'on

trouve en Luc 22:43–44, et où le mot est trouvé dans certains manuscrits en Actes 17:26, et où, en Matt. 27:49, certains manuscrits contiennent une ligne similaire au texte de Jean 19:34 mais qui n'est pas trouvé dans l'A.V. De ces 98 autres occurrences, αἷμα apparaît au pluriel deux fois, et seulement dans deux manuscrits. La première est en Rév. 16:5, dans le Codex Sinaiticus, où il paraît dans ce manuscrit être une extrapolation d'un hébraïsme, puisque le contexte est une effusion de sang. Tous les autres codices et papyri ont αἷμα au singulier en Rév. 16:6. La seconde occurrence est en Rév. 18:24, où le texte sur lequel l'A.V. est basée, le Textus Receptus, ou Texte de la Majorité, qui est en fait une importante collection de manuscrits tardifs médiévaux, a αἷμα au pluriel, tout comme deux manuscrits du 10^e siècle, désignés par 046 et 051 dans le NA27. Tous les manuscrits plus anciens, dont certains datent du 4^e et du 5^e siècles, ont αἷμα au singulier également. Il est donc pertinent d'affirmer que αἷμα apparaît au pluriel dans le N.T. uniquement dans ce passage, que tous les manuscrits de Jean attestent, et que même l'utilisation hébraïque du mot, où il est au pluriel là où le contexte indique une effusion de sang, ne trahit pas les Écritures du Nouveau Testament.

Thayer indique à αἷμα, en partie : « Du fait que l'on pense que les premiers germes de la vie animale se trouvent dans le sang, ... le mot sert à dénoter la génération et l'origine (dans les classiques également) : Jean i. 13 », citant ce passage précis. L&S indiquent à αἷμα, en partie : « sang ... III. comme le latin *sanguis*, relation par le sang, parenté ... ὁ πρὸς αἵματος une personne du sang ou race ... ». De même, L&S, 9 : « sang ... III. relation par le sang, parenté ... sang ou origine ... ». Et ici en Jean 1:13, où αἷμα apparaît au pluriel, il doit dénoter *de multiples origines*, c'est-à-dire *des sangs mêlés*, comme le suggère presque Thayer, mais où lui-même ne parle pas du pluriel et comme le suggère l'usage en Osée 4:2 dans la LXX en parlant d'adultère dans le sens de mixage racial adultérin.

Du fait que l'hébraïsme concernant l'effusion de sang n'entre clairement pas dans le contexte du pluriel de αἷμα en Jean 1:13, et que l'hébraïsme n'apparaît nulle part ailleurs dans les Évangiles, alors même que le sujet de l'effusion de sang est souvent discuté (par ex. Luc 11:47–51), cette explication selon laquelle le mot dénote ici des *origines mélangées* est la seule alternative valide. Autrement, pourquoi ce mot devrait-il apparaître au pluriel ici uniquement, parmi tous les autres passages ? Et pourquoi ce mot apparaîtrait-il ici tout simplement, d'ailleurs, alors que dans tellement de passages dans le N.T., γενεά (1074) et γένος (1085) sont utilisés pour la race et la naissance, plutôt que αἷμα ? Le pluriel d'αἷμα ici fut utilisé afin d'exprimer une signification spécifique, ce que d'autres mots ou expressions n'auraient pas pu faire d'une manière aussi éloquente et simple, tout spécialement en conjonction avec les phrases qui suivent concernant les désirs charnels et la volonté de l'homme en opposition avec la volonté de Yahweh. Car ce sont les désirs charnels non dominés qui ont mené l'Homme Adamique dans tellement de troubles depuis le début (Gen. 3:1–21).

Bien que tous les enfants d'Adam fussent créés d'un seul (et l'apparence du mot

sang en Actes 17:26 est réfuté par les manuscrits plus anciens et meilleurs), Adam n'était pas simplement le premier homme, mais le premier Homme Blanc, comme il est attesté par les témoignages bibliques, historiques, anthropologiques et archéologiques, ainsi que par la signification même du mot *adam* en hébreu. Cette traduction *origines mélangées* pour le pluriel du mot *αἷμα* prend tout son sens dans le contexte biblique présent, une fois que l'on comprend que la nation judéenne consistait à la fois en des Édomites et en des Israélites, et que Ésaü, le père des Édomites, prit ses femmes dans les races cananéennes (Gen. 36), femmes qui elles-mêmes étaient déjà de sang mêlé avec les Kénites (ou Kéniens, les descendants de Caïn) et d'autres races non-Adamiques (Gen. 15:19-20), tels les Kenizites, Kadmonites et Phérezites, qui ne descendaient pas d'Adam (voir Gen. 10) et étaient des races aborigènes, non-Adamiques, d'origine inconnue, tout comme les Rephaïm.

En comprenant que les Édomites de Judée étaient, en partie, descendants de Caïn, on peut comprendre comment Hérode, un Édomite (comme Josèphe le dit souvent dans ses *histoires*), pouvait être un représentant de Satan, le serpent, qui essaya de détruire l'enfant Christ (Rév. 12:4), et seul Hérode l'Édomite correspond à cette description comme l'attestent les premiers chapitres de l'évangile de Matthieu. On peut aussi comprendre comment la semence du serpent a brisé le talon de la semence de la femme (Gen. 3:15), et bien d'autres aspects de l'Ancien et du Nouveau Testaments.



Après toutes ces explications, je lirai Jean 1:11-13 ainsi, tout-à-fait en accord avec les constructions et significations du grec koinè :



Jean 1:11-13

« ¹¹ Il vint dans Son propre pays, et les hommes du pays ne Le reçurent pas. ¹² Mais à ceux qui L'ont reçu, Il leur a donné l'autorité que les enfants de Yahweh doivent obtenir, à ceux-là qui croient en Son nom : ¹³ non pas ceux d'origine mélangée, ni ceux nés des désirs de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais ceux qui sont nés de Yahweh ».

Ceux qui sont nés de Yahweh ne peuvent être que ces descendants d'Adam dotés de l'Esprit de Yahweh (Gen. 2:7), nés en accord avec Sa loi : « selon son espèce » (voir Gen. 1:11, 12, 21, 24, 25 ; Lévi. 19:19 et autres), plutôt que de la fornication, qui est la poursuite de chair étrangère (ἕτερος, #2087, *autre* ou *différent*) (Jude 7). Adam et Ève sont nos exemples, car ils étaient de la même chair (Gen. 2:23) ! Pour cette raison, Paul avertit les Corinthiens de ne pas commettre la fornication

comme le firent leurs ancêtres avec les femmes moabites, et 23.000 d'entre eux furent tués pour cela (1 Cor. 10). Paul se réfère ici à Nombres chapitre 25 et aux événements qui y sont enregistrés. Les Israélites ne furent pas punis aussi sévèrement pour de la simple idolâtrie, mais pour la fornication avec des femmes moabites : les religions de Baal n'étant en réalité rien d'autre que des rituels de fertilité, culminant en unions sexuelles ! Dans ce chapitre, Phinée tue un homme, non pas sur un autel étranger, mais un homme qui était en train de s'accoupler avec une femme étrangère. Pour cette action, Phinée fut grandement récompensé ! Le jour vient, louons Yahweh, où il y aura beaucoup plus d'hommes comme Phinée parmi nous.

L'expression « de sang mêlé » est communément utilisée pour parler de gens d'origine multi-raciale. Si la KJV¹ avait traduit littéralement αἱμάτων en Jean 1:13 par « de **sangs** » plutôt que par « de sang », beaucoup de gens de notre race auraient certainement compris la signification d'un tel langage, et ils auraient posé quelques questions ardues à ces récents pasteurs libéraux d'aujourd'hui plutôt que de se laisser berner par de telles prémisses erronées. À tout le moins, la KJV et les autres versions auraient pu traduire Jean 1:13 par : « Qui sont nés, non pas de **sangs**, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu ». Mais il semble bien qu'il y a toujours une peau de banane quelque part, venant des sphères supérieures de l'autorité, et il se trouve toujours un quelconque humaniste libéral — habituellement un juif ou quelqu'un de race mélangée — pour prêcher la « fraternité humaine » et autres pièges universalistes, et tromper le troupeau ! Mais Jean nous dit clairement que ce n'est pas la volonté de la chair — qui est convoitise — qui vaincra, ni la volonté de l'homme — qui est l'humanisme — mais bien plutôt la volonté de Yahweh ! De quel côté de la lance de Phinée voulez-vous vous trouver ?



1. King James Version.